

SCP PASCAL NUNES, GWENAELE RENAULT, ETIENNE POULET
Huissiers de Justice Associés

17 Boulevard de Richelieu, (92500) RUEIL-MALMAISON
et
31 Rue Alcide Vellard, (93000) BOBIGNY

contact@nrp-justice.com

01 47 49 00 36



TARIFS

Le tarif des actes d'Huissiers de Justice est soumis aux articles L. 444-1 et suivants du Code de Commerce consultable à l'accueil sur simple demande.

Les actes non soumis à ce tarif sont facturés selon un honoraire libre, conformément aux dispositions de l'article R. 444-16 du Code de Commerce.

HONORAIRES

(Un devis peut être exigé avant toute prestation)

- **Constat** : 420 euros T.T.C. de l'heure (la première heure est indivisible, toute demi-heure entamée est due).

- **Constat d'affichage d'un permis de construire** :
280,00 euros T.T.C. pour un passage (pour plusieurs passages, tarif sur demande).

- **Consultation juridique** : 270 euros T.T.C. de l'heure (la première heure étant toutefois divisible, ½ heure étant au minimum facturée au tarif de 135,00 euros T.T.C.).

- **Sommation Interpellative** : 370 €uros T.T.C.

- **Sommation de payer** : selon le tarif des articles A.444-1 et suivants du Code de Commerce.

- **Vacation d'urgence** : se référer aux articles A.444-10 et suivants du Code de commerce pour les actes qui y sont soumis.

Pour les actes non soumis :

- 150 €uros H.T. pour une signification sous 24 heures ;

- 200 €uros H.T. pour une signification sous 8 heures ;

- 300 €uros H.T. pour une signification sous 4 heures.

- **Congé d'habitation/ commercial/ ...** : 450 euros T.T.C.

- **Assignation** :

- honoraire prise de date d'audience : 20,00 euros T.T.C ;

- honoraire de rédaction de 550 euros T.T.C. ;

- honoraire de placement de l'assignation : 35,00 euros T.T.C.

SCP PASCAL NUNES, GWENAELLE RENAULT, ETIENNE POULET
Huissiers de Justice Associés

17 Boulevard de Richelieu, (92500) RUEIL-MALMAISON
et
31 Rue Alcide Vellard, (93000) BOBIGNY

contact@nrp-justice.com

01 47 49 00 36



- **Frais de gestion et vérification de pièces** : 25,00 euros T.T.C.
- **Frais multidestinataires** : 25,00 euros T.T.C. par destinataire supplémentaire ;
- **Frais de pilotage** : 40,00 euros T.T.C./ acte ;
- **Frais de retour dossiers/ actes détachés** : 25,00 euros T.T.C.
- **Echanges et retours courriels** : 2.50 euros T.T.C. par e-mail.
- **Consultation dossier téléphonique** : 15 euros T.T.C./15 minutes.
- **Demande information par courrier** : 15 euros T.T.C./ courrier.

- **Recouvrement amiable** : frais à la charge du requérant, le montant des honoraires étant fixé dans une « convention d'honoraires ».

Les Honoraires d'Huissier de Justice sont soumis à la T.V.A. de 20,00 %.